

La lettre du SNUipp Isère

Mardi 25 mars 2008

Sommaire

- **Base élève**
 - **NON aux sanctions ! Soutien aux collègues menacés de retrait de salaire.**
 - **Ne pas se mettre dans l'illégalité !**
 - **Ordre de mission indispensable pour stage de formation**
 - **Manifestation le mercredi 2 avril à 16 heures, départ rue Félix Poulat**
- **Journée banalisée pour les programmes**
- **Stages de rattrapage pendant les vacances**
- **CTPD : Comité technique paritaire (ouvertures et fermetures de classe rentrée 2008)**
- **Défense des retraites : manifestation samedi 29 mars à 14h place de la gare**

■ Base élèves :

- NON aux sanctions !

Nous vous en avons informé, et vous avez pu le lire dans la presse, des collectifs opposés à Base élèves bloquent depuis plusieurs semaines les accès aux stages de formation Base élèves. Depuis la semaine dernière l'IA appelle les forces de police pour lever les blocages. C'est ce qui a été fait sans ménagement lundi.

Nous condamnons fermement, au sein d'une intersyndicale, les pressions exercées alors par le Secrétaire général de l'Inspection académique pour que les collègues se rendent à la formation et les menaces de retrait de salaire proférées à leur égard. Le lendemain, trois directeurs qui n'ont pas voulu forcer physiquement, et sous l'intervention des forces de l'ordre, le barrage opposé par des parents d'élèves, bien qu'étant retournés effectuer leur service dans leurs écoles, se sont vus signifier qu'une procédure de retrait de salaire pour service non fait avait été lancée à leur rencontre.

Nous apportons bien évidemment tout notre soutien aux collègues très choqués par de telles méthodes. Cette situation est très violente et totalement inadmissible. L'intersyndicale a écrit à l'IA pour protester et le secrétaire national du SNUipp s'est adressé au ministère pour demander que ces méthodes cessent et qu'il n'y ait aucun retrait de salaire.

Nous vous proposons de signer une lettre pétition de soutien à ces collègues (vous la trouvez sur notre site <http://38.snuipp.fr/spip.php?article442>). Vous l'envoyez à l'IA sous couvert de votre IEN et vous en envoyez un exemplaire au syndicat de votre choix. Nous les remettrons au préfet et à l'IA suite à la manifestation du 2 avril 2008.

- Ne pas se mettre dans l'illégalité !

ATTENTION : des écoles nous informent que les animateurs TICE leur proposent une manipulation pour entrer les données sur base élève directement en transférant les données du logiciel « Le Directeur ».

CETTE MANIPULATION EST ILLÉGALE

Seules les données inscrites par les parents d'élèves sur la fiche de renseignement « Base élèves » peuvent être utilisées.

Les directrices et directeurs qui feraient cette manipulation risqueraient de se mettre en faute aux yeux de la législation et d'être passibles de poursuites juridiques.

Rappel : tout fichier informatisé doit être déclaré à la CNIL

Il se peut que vous ayez oublié de déclarer un des fichiers informatisés que vous utilisez dans votre école (quel qu'il soit). Vous le savez, c'est obligatoire. Nous vous conseillons vivement de le faire en ligne directement sur le site de la CNIL : déclarer / déclarer un fichier / fenêtre à droite : déclaration simplifiée / traitement 1 : choisissez : NS029 / remplir les champs correspondant / continuez la déclaration, imprimez votre récépissé et conservez-le bien.

- Formation : il faut un ordre de mission

La dernière nouveauté des IEN est de prévenir par téléphone du lieu de formation. Ce n'est pas légal : un fonctionnaire ne peut se déplacer qu'avec un ordre de mission écrit par son supérieur hiérarchique, précisant date et lieu du déplacement délivré (message informatique valable). **À défaut de ce document vous ne seriez pas couvert en cas d'accident.**

Les collègues ne doivent pas se déplacer sans ordre de mission ! Donc, ne vous déplacez que si vous avez un ordre de mission, sinon, restez dans votre école et prévenez-nous.

- Manifestation le mercredi 2 avril

Manifestation pour le retrait de Base élèves

Mercredi 2 avril 2008 - départ Félix Poulat à 16 heures

Le collectif isérois pour le retrait de Base élèves (CIRBE) organise une manifestation le mercredi 2 avril à 16 heures. Départ Félix Poulat à Grenoble.

Dans le contexte actuel où notre IA a décidé de faire appel aux forces de police pour lever les blocages des formations Base élèves organisés par les parents d'élèves, où les menaces autoritaires de retraits de salaires se concrétisent, il faut donner une grande ampleur à cette manifestation.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre aux collègues, aux parents d'élèves de votre école et de bien vouloir afficher l'information en lien sur notre site :

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article440>

■ Journée banalisée pour les programmes

Nous n'arrivons à comprendre pourquoi l'IA refuse d'appliquer la note ministérielle permettant de faire vaquer les élèves le mercredi ou le samedi.

Nous continuons à intervenir, y compris auprès du ministère par l'intermédiaire de notre syndicat national. Vous trouverez en lien sur notre site le courrier du SNUipp Isère envoyé à l'IA suite à son refus d'appliquer la note ministérielle : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article441>

Lors de la CAPD du 27 mars nous demanderons de nouveau à l'IA d'autoriser les collègues à faire vaquer les élèves un mercredi matin en compensation du temps passé le samedi 29 mars. Nous vous tiendrons informés. Faute d'un engagement de sa part, nous conseillons aux collègues de se contenter de remplir l'enquête du ministère comme ils le peuvent. Le SNUipp Isère a déposé un préavis de grève pour le samedi 29 mars afin de couvrir toutes les éventualités.

Nous déplorons que l'IA, en persistant dans son refus de tenir comptes des situations différentes des écoles, empêche la tenue sereine de cette consultation vraiment nécessaire vus les contenus de ce projet de programmes et la nécessité de faire connaître notre avis de professionnels.

■ Stages de rattrapage pendant les vacances

Vous trouverez en lien sur notre site la lettre intersyndicale envoyé à l'IA au sujet de la mise en place des stages de remise à niveau pendant les vacances : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article444>

■ CTPD : Comité technique paritaire (ouvertures et fermetures de classe rentrée 2008)

Le CTPD se tendra vendredi 28 mars. Toutes les écoles concernées par des prévisions de mesures ont été contactées par le SNUipp. Nous vous invitons à prendre contact avec nous si vous souhaitez être soutenus par le SNUipp lors de ce CTPD.

Un préavis de grève a été déposé par le SNUipp Isère pour les journées des 27 et 28 mars afin de permettre aux écoles qui le souhaiteraient de se mettre en grève.

■ Défense des retraites :

Manifestation samedi 29 mars à 14h place de la gare

Vous trouverez sur ce lien le tract d'appel çà cette manifestation à l'appel de la CGT et de la FSU. Solidaires réserve sa réponse : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article443>

Ne pas répondre directement à ce message mais à snu38@snuipp.fr

Merci de communiquer cette lettre aux collègues de l'école